



CNL(14)1F

Trent-et-unième session annuelle du Conseil
Hôtel le Nouveau Monde, Saint-Malo, France

3 - 6 juin 2014

Ordre du jour provisoire

- 1. Ouverture de la session**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Election des Membres du Bureau**
- 4. Questions financières et administratives**
 - 4.1 Rapport du Comité financier et administratif
- 5. Informations scientifiques, techniques, juridiques et autres**
 - 5.1 Rapport du Secrétaire
 - 5.2 Rapport sur les activités de l'Organisation en 2013
 - 5.3 Annonce du gagnant du Grand Prix du Programme incitatif au renvoi des étiquettes
 - 5.4 Conseils scientifiques du CIEM
 - 5.5 Rapport de la Commission internationale de recherche sur le saumon atlantique
 - 5.6 Compte rendu du Comité scientifique permanent
- 6. Conservation, restauration, accroissement et gestion rationnelle du saumon atlantique dans le cadre de l'approche préventive**
 - 6.1 Séance spéciale : évaluation des comptes-rendus annuels des progrès réalisés dans le cadre des programmes d'application de 2013 – 2018

- 6.2 Séance spéciale thématique : Gestion des pêcheries de stocks individuels et mixtes, une attention particulière est accordée aux stocks en dessous de leurs limites de conservation
 - 6.3 Progrès effectué dans l'application du 'Plan d'action pour mettre en oeuvre les conseils de l'étude externe des performances de l'OCSAN et l'étude des 'Prochaines Etapes' de l'OCSAN', CNL(13)38
 - 6.4 Liaison avec l'industrie salmonicole
 - 6.5 Nouvelles opportunités ou opportunités naissantes pour, ou menaces contre, la conservation et la gestion du saumon
 - 6.6 Incorporation des facteurs sociaux et économiques dans la gestion du saumon
 - 6.7 Pêcherie de saumons à St Pierre et Miquelon – Gestion et Échantillonnage
 - 6.8 Rapports des trois Commissions régionales concernant leurs activités de conservation
7. **Divers**
 8. **Date et lieu de la prochaine session**
 9. **Compte rendu de la session**
 10. **Communiqué de presse**

Le Secrétaire
Edimbourg
Le 28 janvier 2014

Note: Les points 6.1 et 6.2 de l'ordre du jour feront les objets des « Séances spéciales » auxquelles l'ensemble des délégués sera encouragé à participer.